

Les compteurs communicants : une nouvelle génération de compteurs arrive !



Les compteurs communicants : une nouvelle génération de compteurs arrive !

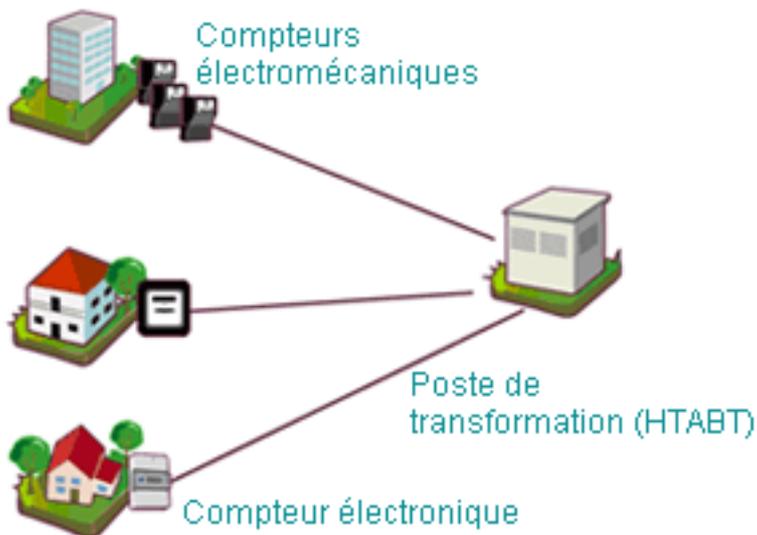
Qu'est-ce qu'un compteur communicant?

Les compteurs actuels sont des compteurs électromécaniques ou électroniques.



Ils mesurent l'énergie consommée et nécessitent l'intervention de techniciens pour les opérations les plus simples (mise en service, relevé, modification de puissance).

Situation actuelle :



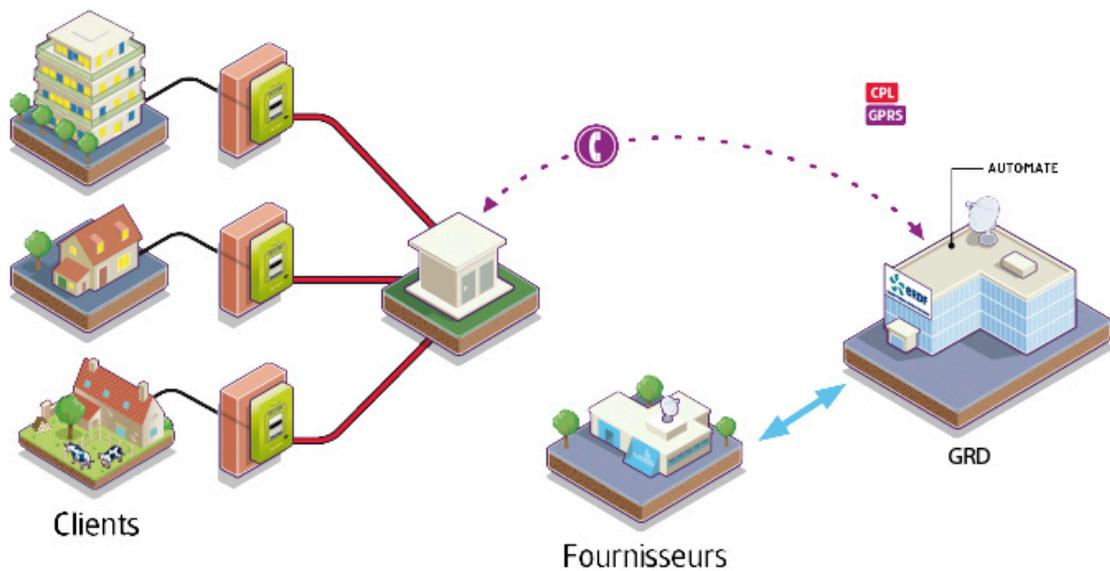
Source : ERDF

Les Gestionnaires de Réseaux de Distribution, **ERDF**, en charge de la distribution publique d'électricité de 95% du territoire et les 160 **Entreprises Locales de Distribution (ELD)** en charge de 5% du territoire, doivent mettre en œuvre des dispositifs permettant aux fournisseurs de proposer à leurs clients des prix différents suivant les périodes de l'année ou de la journée. En 2013, après des expérimentations menées par ERDF et par des ELD sous l'égide de la CRE, la généralisation des compteurs communicants a été décidée.

Focus sur le compteur communicant d'ERDF, Linky

Linky est un compteur communicant, ce qui signifie qu'il peut recevoir et envoyer des données et des ordres à distance, **sans l'intervention physique d'un technicien**. Installé chez les clients et relié à un centre de supervision, il est en interaction permanente avec le réseau, qu'il contribue à rendre «intelligent».

Avec Linky :

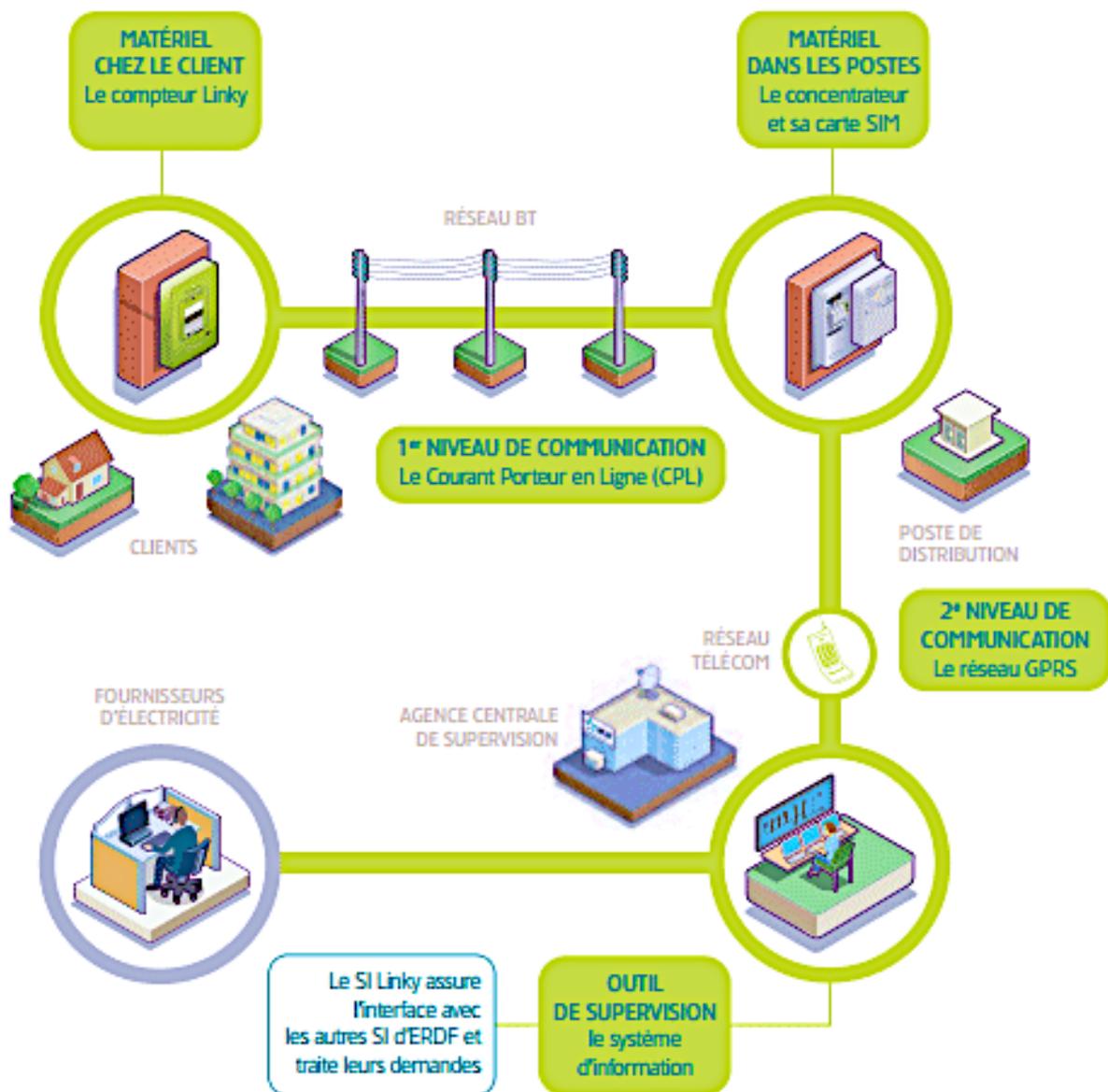


Source : Médiathèque ERDF

Linky, comment ça marche ?

Linky, c'est un compteur nouvelle génération mais aussi une chaîne communicante et un système d'information associé. Ce compteur est capable de recevoir des ordres et de transmettre des informations à distance. Pour cela, il communique avec un concentrateur, sorte de mini-ordinateur intégré la plupart du temps aux postes de transformation gérés par ERDF. Le concentrateur est relié au centre de supervision d'ERDF.

Les éléments clés du système Linky :



Source : ERDF

Bon à savoir

Toutes les données de consommation sont cryptées dès la source. Les gestionnaires de réseaux de distribution garantissent **la protection de ces informations personnelles qui sont la propriété du client.**

Quels avantages pour les clients ayant un compteur communicant opérationnel ?

La facture établie par les fournisseurs pourra être calculée sur la base de **consommations réelles**, et non plus sur des estimations.

Les interventions simples, comme la mise en service ou le changement de puissance pourront **se faire dans un délai de 24 heures** et non plus sous 5 jours. Plus besoin de prendre rendez-vous ou d'attendre le technicien, le gestionnaire de réseau **opérera à distance**.

Les clients pourront **visualiser leur consommation** d'électricité sur leur espace client et ainsi avoir des outils pour mieux la maîtriser. Cet « espace clients » gratuit et sécurisé sera disponible en se connectant sur Internet via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

En cas de panne sur le réseau, le diagnostic sera facilité par la connaissance de la localisation de celle-ci. La ré-alimentation en électricité sera donc plus rapide.

Quels avantages pour les fournisseurs d'électricité ?

- La possibilité de développer de nouvelles offres adaptées aux attentes et besoins des clients, de nouveaux services, **sans pour autant remettre en cause les offres ou tarifs actuels**.
- Une meilleure maîtrise des pointes de consommation et donc une réduction des coûts de production.
- Une amélioration de la satisfaction client (diminution des motifs de réclamations liées aux questions de facturation et aux rendez-vous) et un système de gestion plus fiable.

Quels avantages pour les « petits » producteurs d'électricité ?

Une aide à l'installation des moyens de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien domestique) en permettant l'utilisation d'un **compteur unique** qui enregistre l'énergie de production et l'énergie de consommation.